

Délibérations du 21.06.2016

Le Conseil Académique plénier en sa séance du 21 juin 2016

Sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 11 avril 2014, art. 38

Prend les délibérations suivantes :

Membres en exercice : 73

Quorum : 37

Présents et représentés en début de séance : 48

Conseil Académique plénier du 21 juin 2016	
	<p>Etaient présents : Nathalie DOMPNIER, Présidente Invités : Vincent FABRE : Directeur des Ressources Humaines Serge THENOZ, Responsable du service des personnels enseignants Laurence KOUDINOFF, Adjointe au Responsable du service des personnels enseignants Gilles MALETRAS, Directeur adjoint des affaires juridiques</p> <p>Pour la commission formation et vie universitaire : Collège A : Valérie HAAS, Serge MIGUET, Stéphane SIMONIAN, Isabelle TAPIERO Collège B : Luc BAUMSTARK, Yannick CHEVALIER, Erica JOHNSON, Marie-Thérèse MAURER, Christine MORIN-MESSABEL Collège BIATOSS : Faiza BETTAIEB, Jérémy FRENETTE, Jennifer NAVARRO, Sonia O'CONNOR Usagers titulaires : Matthieu GARCIA MESA, Fabrice TORRO, Ndi ENGAMA, Ludovic MIHAI Représenté.e.s : Pascal BEGUIN, Isabelle BOEHM, David GARIBAY, Serge BASSET, Marie-Karine LHOMME, Kim DANIERE, Sandre CORNELOUP Invitées permanentes : Gaëlle DOUTRE, Martine HEYDE</p> <p>Pour la commission recherche : Collège A : Michèle CASANOVA, Jérôme DARMONT, Lydia FERNANDEZ, Olivier FERRET, Nikos KALAMPALIKIS, Georgios MICHAEL, Philippe POLOME, Marie PREAU, Isabelle PRIM-ALLAZ, Jorge SANTIAGO Collège B : Isabelle MALLON, Julien VELCIN Collège C : Heike BALDAUF-QUILLIATRE, Christophe BENECH, Alexandre QUIQUEREZ, Annelise TOUBOUL, Philippe WAHL Collège D : Béatrice GAILLARD Collège E : Brigitte FILLON Etudiante.s : Morane CHAVANON, Gabriel MONTRIEUX Collège F : Emmanuel CARPENTIER Personnalités extérieures : Julien BIAUDET, Agnès GAHIGI Représentés : Yanni GUNNELL, Maria Belen VILLAR DIAZ, Farida MARTINEZ, Vincent VESCHAMBRE Invitées permanentes : Anne-Laure GRAS, Aurélie M'ZE</p>
	<p>Ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Désignation des membres de la section disciplinaire2. Consultation sur le contrat pluriannuel d'établissement (volet commun correspondant au projet partagé COMUE et volet spécifique à l'Université Lyon 2)3. Avis sur la charte des collèges académiques de l'UDL4. Demandes de supports de postes au titre de la campagne 2017 à valider pour les populations suivantes :<ul style="list-style-type: none">• Enseignants chercheurs : demande d'ouverture de postes au recrutement au titre du concours de l'agrégation ;• Enseignants second degré : demande d'ouverture de postes au recrutement (1er tour) ;• Enseignants associés : demande d'ouverture de postes au recrutement (additif campagne 2016).

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard - F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 - Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

1.01 Désignation des membres de la section disciplinaire à l'égard des usagers

La section disciplinaire compétente à l'égard des usagers est composée de 12 membres répartis selon 4 collèges (R.712-14 du code de l'éducation). Chacun de ces collèges est constitué à parité d'homme(s) et de femme(s).

- Deux professeur.e.s des universités ou personnel.le.s assimilé.e.s
- Deux maîtres de conférences ou personnel.le.s assimilé.e.s ;s
- Deux enseignant.e.s titulaires appartenant à un autre corps
- Six usagers.ères titulaires (et six usager.ères suppléant .e.s)

Le.la président.e de la Section disciplinaire est un.e professeur.e élu.e, en son sein, par l'ensemble des 4 enseignant.e.s chercheurs. Le.la second.e professeur.e est désigné.e suppléant.e d'office.

ÉLECTION EN SÉANCE DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES USAGERS

COLLÈGE DES USAGERS PAR ORDRE DE CLASSEMENT :

Femmes :

- 1) **BONNET Léa**, titulaire
- 2) **CHAVANON Morane**, titulaire
- 3) **ZEGIERMAN-GOUZOU Marie**, titulaire
- 4) **BAILLY Noémie**, suppléante
- 5) **CARRION MORENO Diana**, suppléante
- 6) **QUIDU Jeanne**, suppléante

Hommes :

- 1) **LAURENT Antoine**, titulaire
- 2) **MONTRIEUX Gabriel**, titulaire
- 3) **MUSA Munir**, titulaire
- 4) **SOULAIMANA Mohamed**, suppléant
- 5) **MIHAI Ludovic**, suppléant
- 6) **TORRO Fabrice**, suppléant

COLLÈGE DES AUTRES ENSEIGNANT.E.S (DESIGNES D'OFFICE CAR CE SONT LES SEULS ELUS DE CETTE CATEGORIE) :

Femme :

- 1) **JOHNSON Erica**

Homme :

- 1) **BASSET Serge**

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

<p>COLLÈGE DES MAÎTRES DE CONFÉRENCES OU ASSIMILÉ.E.S : Femme : 1) MORIN-MESSABEL Christine</p> <p>Homme : 1) CHEVALIER Yannick</p> <p>COLLÈGE DES PROFESSEURS OU ASSIMILÉ.E.S : Femme : 1) TAPIERO Isabelle</p> <p>Homme : 1) FERRET Olivier</p> <p>DÉSIGNATION DU/ DE LA PRÉSIDENT.E ET DE SON/SA SUPPLÉANT.E :</p> <p>Le Président de la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers est M. Olivier FERRET. Mme Isabelle TAPIERO est désignée Présidente suppléante.</p>	
<p>01.02 Désignation des membres de la section disciplinaire à l'égard des enseignants chercheurs et enseignants</p>	
<p>La section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants chercheurs et enseignants comprend 10 membres répartis comme suit. Chacun de ces collèges est constitué à parité d'homme(s) et de femme(s).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quatre professeur.e.s des universités ou assimilé.e.s - Quatre maîtres de conférences ou assimilé.e.s - Deux représentant.e.s des personnel.le.s titulaires exerçant des fonctions d'enseignement et appartenant à un autre corps <p>Le-la Président.e de la section disciplinaire est un.e professeur.e d'université élu.e, en son sein, par l'ensemble des 8 enseignant.e.s chercheurs membres de la section (quorum fixé à 4 membres).</p> <p><u>ÉLECTION EN SÉANCE DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DES ENSEIGNANTS</u></p> <p>COLLÈGE DES PROFESSEUR.E.S OU ASSIMILÉ.E.S : Femmes : 1) PRÉAU Marie 2) PRIM-ALLAZ Isabelle</p> <p>Hommes : 1) GARIBAY David 2) MICHAEL Georgios</p> <p>COLLÈGE DES MAÎTRES DE CONFÉRENCES OU ASSIMILÉ.E.S : Femmes : 1) MORIN-MESSABEL Christine 2) TOUBOUL Annelise</p>	

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

<p>Hommes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) CHEVALIER Yannick 2) QUIQUEREZ Alexandre <p>COLLÈGE DES AUTRES ENSEIGNANT.E.S (DESIGNES D'OFFICE CAR CE SONT LES SEULS ELUS DE CETTE CATEGORIE) :</p> <p>Femme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) JOHNSON Erica <p>Homme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2) BASSET Serge <p>DÉSIGNATION DU/ DE LA PRÉSIDENT.E ET DE SON/SA SUPPLÉANT.E :</p> <p>La Présidente de la Section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants est Mme Marie PRÉAU. M. Georgios MICHAEL est désigné Président suppléant.</p>				
<p>2/Consultation sur le contrat pluriannuel d'établissement</p>	Pour	Contre	Abs	Ne prend pas part au vote
<p>02.01 Volet commun correspondant au volet partagé COMUE</p> <p>VOLET COMMUN DU CONTRAT 2016-2020, COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS/ UNIVERSITE DE LYON</p> <p>Depuis sa création en mars 2007, l'Université de Lyon (UdL) s'est affirmée comme un espace efficace de coopération entre établissements, consolidant ainsi des bases solides au « site universitaire » Lyon-Saint Étienne.</p> <p>Ce site est riche de 130 000 étudiants (soit 2/3 de Rhône-Alpes) dans un alliage unique en France d'universités et de grandes écoles rassemblant près de 6 000 doctorants, 200 laboratoires de recherche pour un total de 12 000 chercheurs et enseignants-chercheurs. Ce potentiel pèse pour au moins 10 % des publications scientifiques françaises, permettant d'atteindre un rythme de 1 000 thèses par an et d'entretenir plus de 300 familles de brevets actifs. Écoles et universités de l'UdL proposent pour les étudiants une offre de formation dans une logique de complémentarité, en phase avec leur environnement et attractive au plan national et international.</p> <p>Les principaux volets académiques autour des humanités, de l'ingénierie et la chimie, du secteur bio-santé et du numérique sont en résonance avec les secteurs économiques dynamiques et leaders du territoire.</p> <p>I- Stratégie globale et pilotage II- Formation et vie étudiante III- Recherche et valorisation IV- Diffusion des savoirs Récapitulatif des jalons UdL</p> <p>I- Stratégie globale et pilotage</p> <p>Les 5 axes majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la visibilité du potentiel de formation et de recherche. • Renforcer le positionnement international du site • Une stratégie numérique au service du développement des grandes missions. 				

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

- Un acteur essentiel du développement économique territorial.
- Un projet #idexlyon2016 au service des ambitions du site.

II- Formation et vie étudiante

II-1- Formation

L'ambition est de disposer d'une offre cohérente et lisible répondant aux grands enjeux socio-économiques et visant à améliorer la réussite des étudiants

II-2- Vie étudiante

Des axes qui se déclinent sur plusieurs thématiques :

- Améliorer l'accès aux services en matière de logement, transport, santé, restauration, aide sociale et d'accueil,
- Améliorer la qualité de vie étudiante et favoriser une citoyenneté active à travers le sport, la culture et l'engagement associatif.

III- Recherche et valorisation

III-1- Les priorités et grands axes de déploiement de la stratégie de recherche

Une des ambitions de l'université est de développer les approches interdisciplinaires à partir des trois grands axes structurants (cf. plus haut). Une démarche en phase avec les priorités européennes et en cohérence avec les défis sociétaux de la Stratégie Nationale de la Recherche (SNR) et les grands enjeux économiques et sociaux régionaux qui articulent le Schéma Régional de l'Innovation et sa Spécialisation Intelligente (SRI-SI) pour lequel l'université de Lyon doit être l'interlocutrice de référence.

III-2- Des outils de mise en œuvre d'une stratégie commune de valorisation

La capacité d'innovation des établissements de l'UdL sera démultipliée par la mise en réseau sur les différents campus des dispositifs existants constituant les maillons d'une « Fabrique de l'Innovation » qui incarne la volonté de l'Université de Lyon de renforcer ses capacités d'innovation et d'entrepreneuriat, en misant sur le potentiel de ses étudiants et de son excellence scientifique, en cohérence avec les ambitions stratégiques du territoire.

IV- Diffusion des savoirs

La politique de l'UdL aura pour objectifs l'accès de tous les publics aux ressources et la valorisation de la production scientifique :

- La politique documentaire fait l'objet d'une coordination renforcée après la désignation d'une Vice-Présidence dédiée et d'une commission documentaire. L'objectif de mettre à jour et de rendre opérationnel un schéma directeur documentaire du site est une des priorités. Le fonctionnement en réseau sera particulièrement étudié.
- La valorisation de la plateforme mutualisée de valorisation des revues scientifiques en SHS (Persée).
- La création d'une maison d'éditions UdL.

Récapitulatif des jalons

Jalon 1 - Mise en place de nouveaux indicateurs de site élaborés par la ComUE (2018)

Jalon 2- Bilan de la politique commune dans le domaine de l'ingénierie (2018)

Jalon 3 - Bilan des actions menées à l'international : Alliance internationale/ Institut de la francophonie/ établissements transfrontaliers (2018)

Jalon 4 - Créer un réseau learning labs de proximité, « une université du numérique » (2017)

Jalon 5 - Interopérabilité des systèmes d'information (2019)

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

Jalon 6 - Data centers, étude stratégique et évolution vers un système plus efficient (2019) Jalon 7 - Premier bilan du schéma de développement immobilier de site (2019) Jalon 8 - Lancement du plan Climat Énergie de l'université (2017)				
Jalon 9 - Bilan de la poursuite de la structuration de l'offre de formation (2018) Jalon 10 - Plateforme commune de certification en langues (2017) Jalon 11 - Mise en place de dispositifs communs de suivi de l'insertion des étudiants (2019) Jalon 12 - Bilan des processus et actions de partage de bonnes pratiques pour l'organisation, les pratiques et l'innovation pédagogiques, le continuum bac-3/bac +3, la réorientation (2018) Jalon 13 - Bilan des actions et de la pérennisation de PEPITE (2018) Jalon 14 - Bilan de la politique d'harmonisation de la formation continue (2018) Jalon 15 - Diffusion auprès des partenaires socio-économiques du carnet des compétences (2017) Jalon 16 - Disposer d'un réseau d'alumni des docteurs (2017) Jalon 17 - Bilan des actions et résultats obtenus sous l'égide du comité doctoral de site (2019) Jalon 18 - Bilan des premières actions du plan d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale (2018) Jalon 19 - Opérations d'attractivités (chaires/packages) permettant d'attirer une vingtaine de nouvelles équipes (2018) Jalon 20 - Bilan du premier appel d'offres de l'Institut Carnot de l'éducation (2017) Jalon 21 - Bilan des collaborations avec l'IRSTEA et l'INRIA (2019) Jalon 22 - Création de la fabrique de l'innovation (2017) Jalon 23 - Bilan de l'insertion de la SATT dans l'écosystème du site et de son articulation, sous l'égide du MENESR, avec les autres structures de valorisation et de transfert (2018) Jalon 24 - Assurer l'accès de tous au réseau documentaire avec une carte unique UdL (2019) Jalon 25 - Faire de Persée une référence en termes de valorisation numérique du patrimoine scientifique (2018) Jalon 26 - Elaboration d'un schéma directeur documentaire (2018) Jalon 27 - Bilan de la politique de diffusion des savoirs (2018)				
Après discussion, le document est mis au vote.				
	Pour	Contre	Abs	Ne prend pas part au vote
Vote 02.01. Avis Favorable	38	1	9	0
02.02 Volet spécifique Lyon 2				
Des modifications vont être apportées à ce document. Le point est reporté au CAC Plénier du 5 septembre 2016.				
3 Avis sur la charte des collèges académiques	Pour	Contre	Abs	Ne prend pas part au vote
03.01 La charte des collèges académiques présentée en séance est jointe ci-après.				
	Pour	Contre	Abs	Ne prend pas part au vote
Vote 03.01 Avis Favorable	16	1	32	0
4 Demandes de support de postes au titre de la campagne 2017				
04.01 Enseignants chercheurs : demandes d'ouverture de postes au titre du concours de l'agrégation				

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard - F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 - Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

UFR	N°de support	Date et origine de la vacance	Propositions composantes	Avis Présidence	Avis CT 09/06/16	Avis CAC 21/06/16				
DSP	PR 0390	Retraite au 01/09/2016	Agrégation en section 01	Favorable	Favorable	Favorable				
IETL	PR0732	Recrutement infructueux	Agrégation en section 01	Favorable	Favorable	Favorable				
							Pour	Contre	Abs	Ne prend pas part au vote
Vote 04.01. Avis Favorable							50	0	1	0
04.02 Enseignants second degré : demande d'ouverture de postes au recrutement (1^{er} tour)										
UFR	N°de support	Date et origine de la vacance	Propositions composantes	Avis Présidence	Avis CT 09/06/16	Avis CAC 21/06/16				
SEG	PRAG 0640	Retraite au 01/08/2017	Renouvellement	Favorable	Favorable	Favorable				
SEG	PRAG	Création	Anglais	Défavorable	Défavorable	Défavorable				
LESLA	PRCE 1830	Retraite au 01/08/2016	Renouvellement	Favorable	Favorable	Favorable				
DSP	PRCE 0845	Retraite au 01/10/2016	Renouvellement	Favorable	Favorable	Favorable				
ISPEF	PRAG	Création	Anglais	Défavorable	Défavorable	Défavorable				
ISPEF	PRAG	Création	Transversal (sans discipline)	Défavorable	Défavorable	Défavorable				
La Présidente propose à l'assemblée de valider les avis de la Présidence et du CT.										
							Pour	Contre	Abs	Ne prend pas part au vote
Vote 04.02 Avis Favorable							50	0	1	0
04.03 Enseignants associés : demandes d'ouvertures de postes au recrutement (additif campagne 2016)										
UFR	N°de support	Date et origine de la vacance	Propositions composantes	Avis Présidence	Avis CT	Avis CAC				
Institut de Psychologie	PAST 8029	Fin de contrat	Renouvellement	Favorable	Favorable	Favorable				
IUT	PAST 8025	Démission	Renouvellement	Favorable	Favorable	Favorable				
							Pour	Contre	Abs	Ne prend pas part au vote
Vote 04.03 Avis Favorable							50	0	1	0

Lyon, le 21 juin 2016

Nathalie DOMPNIER
Présidente de l'Université Lumière Lyon 2



Direction de la formation et de la vie étudiante
Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>